**BRUXELLES (MPE-Média) -** Le Conseil européen de l'industrie chimique (Cefic) lance un plan d'action pour aider les entreprises déclarantes à revoir les données relatives à la sécurité fournies sur leurs produits dans le cadre du règlement européen REACH\*. France Chimie et ses adhérents soutiennent la démarche.

Le Cefic a lancé récemment un plan d'action pluriannuel volontaire pour la révision et l'amélioration des dossiers REACH\*. Le plan d'action fournit un cadre aux entreprises pour évaluer leurs données relatives à la sécurité des produits qu'elles ont enregistrés dans le cadre du règlement européen REACH. Sur la base des principes directeurs définis dans le plan d'action, les entreprises peuvent apprécier si leurs dossiers doivent être mis à jour avec des informations supplémentaires, conformément aux attentes de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), explique le porte-parole du CEFIC.

Pour Marco Mensink, directeur général du Cefic, « l'industrie de la Chimie de l'Union Européenne est déterminée à faire en sorte que REACH fonctionne, et cette action concrète le prouve à nouveau. Nous invitons tous les membres du Cefic à s'associer à ce plan d'action ».

La mise en œuvre du plan d'action se fera en étroite coopération avec l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques) afin de garantir la résolution de tout problème scientifique ou technique lié à la mise à jour des dossiers. Un comité de pilotage composé des membres du Cefic et de l'ECHA sera mis en place pour guider la mise en œuvre du plan d'action, ajoute la même source.

## 22 000 substances enregistrées en Europe

Le Cefic suivra de près les progrès réalisés dans l'examen des dossiers REACH et publiera des rapports de situation chaque année. Depuis l'entrée en vigueur de REACH, plus de 22.000 substances chimiques ont été enregistrées dans l'UE au cours des dix dernières années, ce qui en fait la base de données la plus complète sur les produits chimiques, leur comportement et leur utilisation dans le monde.

# LA RÉDACTION

\* REACH est l'élément le plus important de la législation de l'UE sur les produits chimiques. Il a été créé pour garantir l'utilisation en toute sécurité de toutes les substances chimiques dans l'UE, manufacturées et importées. Grâce à REACH, plus de 20 000 substances ont déjà été enregistrées auprès de l'ECHA, créant ainsi la base de données la plus vaste et la plus complète sur les substances, leurs propriétés et leur comportement dans le monde.

Un dossier REACH est une compilation normalisée d'informations décrivant les propriétés intrinsèques d'un produit chimique ainsi que son mode de production et d'utilisation. Chaque substance chimique fabriquée, importée ou utilisée dans l'Union européenne en quantité supérieure ou égale à une tonne par an doit faire l'objet d'un dossier d'enregistrement REACH dédié auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA). Ces informations sont nécessaires pour garantir que chaque substance est utilisée de manière sûre pour la santé humaine et l'environnement.

À PROPOS DU CEFIC - Le Conseil européen de l'industrie chimique (Cefic), créé en 1972, est le porte-parole des grandes, moyennes et petites entreprises chimiques de toute l'Europe, qui fournissent 1,2 million d'emplois et représentent 15% de la production mondiale de produits chimiques.

www.cefic.org

TWEETER: @Cefic

À PROPOS DE FRANCE CHIMIE - France Chimie est l'organisation professionnelle qui représente les entreprises de la Chimie en France. Première industrie exportatrice, avec 167.000 salariés, elle fournit les substances et matériaux indispensables à l'ensemble des secteurs de l'économie. France Chimie est membre du CEFIC. France Chimie souhaite mieux faire connaître la chimie et ses applications et mettre en valeur le rôle éminent qu'elle joue au sein de la société. www.francechimie.fr

Twitter: @FranceChimie #GRACEALACHIMIE

Chimie/CEFIC : Renforcer les données sur les produits Mercredi, 26 Juin 2019 09:24 - Mis à jour Mardi, 02 Juillet 2019 16:15

## MPE-MEDIA - SAS AU CAPITAL DE 40 000,00€

RCS ANGERS 540 026 754

N° ISSN / CPPAP : 0514 W 91366

15, RUE DES CLOSIERS

F - 49124 - SAINT-BARTHELEMY D'ANJOU - France

contact@mpe-media.com

+33(0)6 60 58 89 26



#### TARIFS DES ESPACES PROMOTIONNELS SUR MPE-MEDIA (site web & Lettre)

MPE-Média propose des insertions promotionnelles à l'année sur son site internet, à 450,00 euros HT dans les sous-rubriques, 800,00 à 1 000,00 euros HT en bonne visibilité dans la colonne de droite, 2 000,00 euros HT en tête de page actus en libre accès.

Le parrainage des lettres mensuelles MPE-Média avec page spéciale corporate à votre iage est proposé à partir des prix suivants\* :

- 1 500,00 euros la lettre,
- 2 700,00€ HT les 2 lettres,
- 3 800,00€ HTles 3 lettres.
- 4 500,00€ HT les 4 lettres,
- 5 000,00€HT les 5 lettres,
- 5 400,00€ HT les 6 lettres,
- 5 700,00€ HT les 7 lettres,
- 6 000,00€ HT les 8 lettres,
- 6 200,00€ HT les 9 lettres,
- 7 000,00€ HTles 10 lettres.
- 7 500,00€ HT l'année, pour 6 lettres, avec un espace gratuit latéral permanent sur le site internet,
- 7 777,00€ l'an pour des encarts sur 6 lettres et toute l'année sur le site avec mention :

#### "GROUPE PARTENAIRE DE MPE-MEDIA"

et l'adhésion gratuite au CERCLE MPE-Média! (6 réunions annuelles proposées dans l'année aux entreprises adhérentes)

### \*Ces tarifs s'entendent hors taxes, payables à réception de la facture.

L'achat d'espaces promotionnels à partir du seuil de 800€ est accompagné par un droit d'accès gratuit aux Cercles MPE-Média organisé tous les deux mois environ à Paris ou ailleurs en France, avec les souscripteurs et les nouveaux entrants (entreprises, professionnels, experts, institutionnels, etc.).

Renseignements, réservations, complément d'information sur ces conditions et les remises spéciales possibles via : Tel.: +336 60 58 89 26

contact@mpe-media.com

AU COEUR DES MATIERES PREMIÈRES ET DE L'ENERGIE AVEC WWW.MPE-MEDIA.COM

AU COEUR DES MATIERES PREMIERES ET DE L'ENERGIE AVEC WWW.MPE-MEDIA.COM